

LE 15 NOVEMBRE : RÉAFFIRMONS NOTRE LÉGITIME EXIGENCE DE RECONNAISSANCE !

Le 19 octobre dernier, le rapport de force a payé : la séance de négociations de l'accord «classification/rémunération» a été reportée.

Le 15 novembre, lors de la négociation de branche sur les mesures salariales, profitons de cette nouvelle occasion pour maintenir la pression et rompre enfin avec la politique d'austérité salariale imposée ces dernières années !

Avec cet accord, les employeurs persistent dans leur volonté de **réaliser des économies au détriment du pouvoir d'achat des salarié-e-s**. Aucune amélioration n'est proposée, bien au contraire, il s'agit bien d'un nouveau recul et d'une logique d'opacité puisque :

- ▶ L'augmentation du Salaire National de Base reste dérisoire,
- ▶ La valeur des avancements au choix est réduite à peau de chagrin (0,1 % d'augmentation proposée contre 2,3 % en moyenne auparavant, avec un minimum de 1,5% les deux premières années puis 1 %),
- ▶ La réduction des repères de classification : le remplacement des 17 GF actuels par 9 « classes » rendra de fait les reclassements (ADP) rarissimes et renforcera la logique de nivellement par le bas des classifications par rapport aux responsabilités exercées...

Le 15 novembre, c'est une nouvelle opportunité de réaffirmer **notre volonté d'être reconnus et rémunérés à la hauteur de notre travail, de nos qualifications et de nos responsabilités**. Dans cette difficile période de crise, si les bons résultats sont au rendez-vous, c'est bien grâce à l'engagement des salarié.e.s et aux qualifications acquises.

Les revendications portées par l'Ufict-CGT sont réalistes et portent sur une meilleure répartition de la valeur ajoutée au profit des salarié-e-s. Rappelons qu'en 2020, les dividendes distribués sur le résultat de cette année de crise sanitaire, se sont élevés à 1,3 milliards pour Engie et à 0,7 milliards pour EDF. Et pourtant, les employeurs ont fait un tout autre choix, celui de contraindre la masse salariale et d'individualiser à outrance la rémunération en augmentant la part variable qui peut être révisée ou annulée à partir de critères subjectifs.

La CGT revendique

- ▶ Une grille de 9 classes divisée chacune en 3 sous-classes qui se superposent sur chaque classe afin d'avoir une vingtaine de niveaux différents, et ce pour redonner une progression possible dans chaque collège. Les sous-classes seraient définies selon une grille portant sur 3 niveaux (prise de poste, autonome, confirmé),
- ▶ Une reconnaissance systématique des diplômes obtenus par un reclassement dans un poste correspondant aux nouvelles qualifications,
- ▶ Une carrière dynamique avec un doublement du salaire entre le début et la fin de carrière,
- ▶ Une augmentation immédiate de 10% du SNB, puis chaque année une augmentation égale à l'inflation.

Grâce à notre travail, nos entreprises se portent bien et sont en capacité d'investir. Les actionnaires sont récompensés par des dividendes toujours plus copieux. Et les salarié-e.s dans cette équation ? Oublié-e-s depuis des années... Il est temps de revendiquer une plus juste répartition des richesses produites !

L'Ufict-CGT vous invite à vous mobiliser pour la défense du pouvoir d'achat en signant massivement la pétition : <https://chng.it/FH2bdZN9c4> et en participant à la journée nationale d'action du 15 novembre.



UFICT
mines-énergie

Un espace de confiance pour agir